



LABORATOIRE
« COMMUNICATION ET POLITIQUE »



CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Eric Dacheux

CONSTITUTION OUVRIR LE DEBAT EUROPEEN ET NON LE CLORE

Le débat sur la Constitution réveille timidement la démocratie européenne. Mais, contrairement au débat de Maastricht, ce réveille ne doit pas être éphémère et, les résultats du vote connus, l'Union européenne replonger dans sa léthargie démocratique. L'enjeu, l'enjeu véritable du débat sur la Constitution est là : profiter de la sensibilisation du public pour lancer d'autres débats européens. C'est pourquoi, il est dangereux de dramatiser le vote. Une éventuelle ratification, comme le souligne Marc Olivier Padis, ne gravera rien dans le marbre¹. Elle ne marque pas plus l'approbation définitive à l'Union telle qu'elle est, qu'un rejet possible ne signifie le refus irréversible d'une construction politique plus approfondie de l'Europe. Il faut se souvenir que la majorité des citoyens ne lira pas dans le détail le texte et que chaque ratification sera fortement liée à des enjeux de politique intérieure. Dans ces conditions, un vote pour le oui ne peut pas signifier plus que le maintien du soutien au processus de construction politique, un vote pour le non ne doit pas être analysé plus profondément que le désir des citoyens de voir leur préoccupation centrale (le chômage) et leur peur principale (l'élargissement) prises en compte par les autorités. Si,

¹ Constitution européenne : que veut dire la bataille du non ? Esprit, octobre 2004.

le débat sur le traité constitutionnel (TC) n'est pas le dernier, quels pourraient être les prochains débats européens ? Deux d'entre eux nous paraissent incontournables : celui sur l'adhésion de la Turquie et un débat sur la nature exacte de la crise démocratique que traverse l'Union européenne.

Le débat sur la Turquie : passionnel mais essentiel

Aujourd'hui, tout le monde est d'accord, la Turquie ne répond pas aux conditions économiques et politiques permettant d'intégrer l'Union européenne. Pourtant, le débat sur l'adhésion de la Turquie malgré une échéance relativement lointaine (une quinzaine d'années) passionne d'ores et déjà l'opinion publique. Beaucoup plus que le débat, souvent technique, sur le TC. Il passionne, oui mais pour de mauvaises raisons diront certains. Il passionne car il pose la question de l'Islam et poser cette question dans le contexte actuel de guerre en Irak, de conflits au Proche Orient et d'attentats terroristes revendiqués par des extrémistes, c'est jouer avec le feu : trop dangereux ! Oui, le contexte n'est pas favorable et la passion qui emporte la participation emporte aussi, bien des fois, la raison. Cependant le débat est nécessaire, car dès que l'on creuse un tout petit peu la question, on s'aperçoit très vite de trois choses essentielles :

-Un, qu'il n'y a pas un Islam, mais plusieurs, aussi différents que peuvent l'être l'orthodoxie, le protestantisme, l'anglicanisme ou le catholicisme, pour le christianisme.

-Deux, que la Turquie n'est pas plus un Etat musulman représentatif des Etats musulmans que la France n'est représentative des Etats catholiques. L'histoire turque est singulière, sa gestion des rapports entre politique et religion la rend aussi différente de l'Iran ou de la Libye que la loi de 1905 sur la laïcité nous distingue des Etats-Unis ou de la Pologne. Autrement dit, oser débattre de l'appartenance d'un Etat musulman à l'Union européenne, c'est montrer aussitôt que les arguments reposant uniquement sur cette caractéristique manquent leur cible : l'acceptation de l'adhésion de la Turquie ne nous ouvrira pas plus les portes du monde musulman que son rejet ne révélera l'emprise de la religion catholique sur les institutions européennes.

-Trois, ce débat permet de rappeler que l'Europe est, d'ores et déjà, multiculturelle, que les musulmans représentent la deuxième confession de l'Union. La question de la place du religieux dans nos sociétés est une vraie question. Une question que l'Europe a soigneusement évitée, mais qu'il faudra bien traiter. Ne serait-ce que parce que le principe de libre circulation des personnes et la multiplication des échanges scolaires européens vont inévitablement poser le problème de la visibilité de signes religieux dans l'espace public et dans l'espace scolaire ². Le débat sur l'adhésion turque est un débat passionnel. Passionnel et dangereux car il touche à la religion. Mais il est sans doute plus dangereux encore de laisser se répandre la peur et le mensonge. Plus dangereux de nier l'importance d'un débat qui se développe anarchiquement que de réfléchir aux moyens de bien le conduire.

L'adhésion de la Turquie n'est pas une question turque, mais un problème européen

² Rappelons que, en 2004, le voile est interdit dans les universités turques, mais accepté dans les universités françaises.

Traiter la question religieuse est plus difficile mais plus payant que de nier son importance. Dès que l'on ose affronter l'aspect religieux du problème, on s'aperçoit que la question de l'adhésion n'est pas un problème turc, mais une question européenne. En réalité, il s'agit moins de mesurer les atouts et les faiblesses de la Turquie que de définir le projet politique européen. Une fois les conditions économiques et démocratiques respectées, la candidature turque ne peut être acceptée ou rejetée qu'à la lumière de ce projet. Or, ce projet faisant défaut, on préfère se focaliser sur la question religieuse. Pourtant, la tendance semble s'inverser. En effet, dans leur livre consacré à la Constitution européenne, Laurent Fabius et Dominique Strauss Kahn ont donné leur point de vue sur la Turquie : le premier est pour une Europe comprenant trois cercles : un noyau dur européen qui construit une Europe puissance, un deuxième cercle qui construit une zone de prospérité économique, un troisième cercle, en dehors de l'Union, qui stabilise les contours de l'Europe et permet le développement économique de nos proches voisins. La Turquie a selon lui, sa place uniquement dans le troisième cercle, alors que, selon Dominique Strauss Kahn, la Turquie a toute sa place dans l'Union car seule une Euro méditerranée peut lutter d'égal à égal avec les USA.³. Ces deux exemples montrent bien que ce n'est qu'en creusant les fondations de son raisonnement dans une vision de l'Europe que l'on peut se positionner rationnellement par rapport à la Turquie. Du coup, la question turque est essentielle car elle pousse ceux qui débattent à réfléchir à la définition d'un critère d'inclusion ou d'exclusion territoriale. Bien sûr, cette réflexion est complexe et douloureuse. Complexe car l'histoire, la géographie, l'économie ou la démographie offrent peu d'éléments objectifs, on le voit bien, justement, avec la question turque. Douloureux car définir une limite territoriale à l'Union européenne

³ Strauss-Kahn D. (2004). – Oui, lettre ouverte aux enfants d'Europe. – Paris : Grasset.
Fabius L. (2004). – Une certaine idée de l'Europe. – Paris : Plon.

c'est renoncer, d'une certaine façon⁴, à l'universalisme des Lumières qui est au cœur de l'identité européenne. Pour ces deux raisons, la réflexion sur la délimitation du territoire de l'Union est difficile. Mais la difficulté d'un problème ne doit pas conduire à l'éviter. Elle invite, au contraire, à conjuguer les énergies pour le résoudre. Énergies qu'un débat public peut libérer. L'adhésion de la Turquie pose une autre question primordiale. Elle conduit à expliciter cette partie de l'identité collective que les spécialistes nomment « identité négative ». Pour se souder une communauté politique a, en effet, autant besoin de valeurs communes que d'un contre modèle identificatoire, un ennemi commun pour simplifier. L'empire soviétique s'étant effondré cette question reste ouverte. Or, pour justifier l'intégration ou le rejet de la Turquie, les débattants doivent, au moins implicitement, définir leur ennemi : l'unilatéralisme américain, l'Islam, la xénophobie, la sociale démocratie, le libéralisme, etc. Ainsi le débat sur l'adhésion de la Turquie fait advenir au grand jour le débat sur l'identité culturelle et les limites territoriales de l'Union. Bien sûr, il n'épuise pas la complexité de ces deux sujets. Il ne révèle pas, non plus, la totalité des solutions possibles, mais il contribue, enfin, à poser la véritable question : celle du projet politique européen. Or, une communauté politique qui ne sait pas où elle va est condamnée à la méfiance de ces membres. Elle est en crise...

Une analyse courante, mais peu pertinente de la crise démocratique de l'Union

⁴ L'universalisme, c'est une leçon de la tragédie coloniale, n'implique plus la conquête territoriale. Mais la réussite d'un modèle de cohabitation culturelle et politique totalement inédit dans l'histoire peut servir de modèle de référence au reste du monde.

Tous les acteurs européens : élus, fonctionnaires, chercheurs, responsables économiques ou associatifs soulignent une crise de la démocratie européenne. Bien sûr, crise ne signifie pas forcément agonie, mais période transitoire difficile, embrouillée, incertaine. Cette incertitude qui affaiblit frappe aussi bien les Etats-nations que les institutions européennes. Or, le débat public européen sur le traité constitutionnel vise justement à remédier à cette crise des institutions de l'Union, à rapprocher l'Europe des citoyens en offrant à ceux-ci l'occasion de s'informer et d'exprimer leur point de vue sur la construction politique de l'Union. Mais si les élites européennes se trompaient d'objectif ? Si, pour être plus précis, cet objectif reposait sur une analyse erronée des origines de la crise démocratique de l'Union ? Les chercheurs et les hommes politiques ont développé des analyses très fines et très nuancées de la crise démocratique européenne. Il ne s'agit pas de les rejeter toutes, mais de signaler qu'elles reposent, *in fine*, sur une équation contestable. En simplifiant, l'Union européenne est victime de la crise de légitimité des Etats qui la constituent. En effet, ces derniers voient leur espace public interne dépérir. Or, l'espace public est au fondement de la démocratie car c'est par lui que les citoyens se sentent non seulement destinataires, mais aussi auteurs de ce droit. L'espace public légitime le pouvoir. Son dépérissement entraîne une crise de légitimité qui fragilisent les Etats-nations européens. Or, la somme de ces fragilités ne peut que déboucher sur un système encore plus déprimé. Nous ne partageons pas ce point de vue. Tout d'abord, cette vision d'une crise à deux étages est sans doute trop simpliste. De plus, loin d'être moribond, l'espace public est traversé d'une énergie associative nouvelle. Enfin, l'Union européenne souffre de maux qui lui sont propres. Reprenons ces trois points.

A-Eviter les jugements à sens unique. Deux types de causalité à sens unique sont utilisées pour expliquer la crise démocratique. Pour les souverainistes, la construction européenne est la cause première du déficit démocratique des Etats-nations : les électeurs élisent des

dirigeants qui ont les mains liées par des institutions européennes qui n'ont pas la légitimité du suffrage universel. Au contraire, pour la plupart des spécialistes européens, nous l'avons vu, la causalité est inverse : c'est la faiblesse démocratique des Etats-membres qui affaiblit l'Union. Les deux raisonnements se tiennent, mais sont partiels et limités. En réalité, il n'y a pas de domination unilatérale d'une entité politique sur l'autre, mais des interactions complexes entre les deux. Interactions qui peuvent conduire à affaiblir la santé démocratique de l'Union et des Etats, mais qui peuvent également, en toute logique, mener à un gain substantiel de démocratie pour les deux types de communauté politique.

B-Des évidences qui n'en sont pas. En synthétisant la vulgate politique, on obtient le diagnostic suivant. Les vieux Etats démocratiques de l'Union souffrent de quatre maux principaux : une crise de la représentation, l'omniprésence de la communication, la faiblesse des Etats-nations et la montée de l'individualisme. Le premier point se traduit par une méfiance des citoyens vis-à-vis de leurs élites, le second par la fin de l'affrontement d'idées au profit d'une confrontation d'images, le troisième voit la puissance régulatrice des Etats diminuer au profit des multinationales, des ONG et des institutions économiques internationales (OMC par exemple), le quatrième engendre un repli sur la sphère privée et une désaffection corrélative des affaires publiques. Pour résumer d'une phrase : un espace public moribond ne parvient plus à légitimer un espace politique impuissant et déconnecté des réalités et n'intéresse plus un espace civil devenant autarcique. Ce diagnostic repose donc sur quatre maux dont la réalité semble incontestable. Pourtant, on doit mettre en doute leur pertinence. Par exemple, on peut soutenir que la crise de la représentation est, de toute

façon consubstantielle à la démocratie⁵, que les dérives de la communication politique ne doivent pas faire oublier qu'elle est indispensable à la gestion démocratique des communautés politiques modernes⁶, que ce sont les Etats-nations qui volontairement se sont délestés de certaines prérogatives (économiques et sociales) justement pour mieux les gérer collectivement dans des institutions internationales⁷ et que le processus d'individuation des sociétés modernes ne signifie pas automatiquement repli égoïste sur soi, comme l'atteste, « *l'explosion exponentielle* » du nombre d'associations dans l'Union européenne⁸. Bien sûr, toutes ces assertions mériteraient de longs développements, mais les ouvrages cités procèdent à ces démonstrations d'une manière bien plus forte et précise que nous ne saurions le faire ici. Surtout, notre propos, n'est pas là. Il ne s'agit pas de substituer un régime de vérité à un autre régime de vérité, mais de montrer que les évidences aveuglent et stérilisent la pensée. Au niveau national, comme au niveau européen.

C-Un déficit démocratique propre à l'Union européenne. La crise dont souffre l'Union n'est pas la simple extrapolation des déficiences nationales. L'Union souffre aussi de trois caractéristiques essentielles : la non-cristallisation d'une nouvelle utopie européenne ; l'absence d'un territoire clairement identifié, fondement anthropologique du pouvoir et de l'identité politique ; la carence d'une culture civique commune qui favoriserait l'émergence d'un espace public européen large et populaire. La dernière caractéristique est prise en

⁵ Selon Claude Lefort, la démocratie est : "*un régime fondé sur la légitimité d'un débat sur le légitime et l'illégitimité*". C'est la nature de la démocratie que de permettre aux citoyens de remettre en cause les personnes qu'elles ont envoyées au pouvoir. C'est la raison même des élections. Lefort C. (1986). – Essai sur le politique.- Paris : Seuil.

⁶ Hermès, N°2 (1988). – Masse et politique. - Hermès, CNRS Editions.

⁷ Magonne P. (2000). – L'Europe, l'Etat et la démocratie. – Bruxelles : Complexe.

⁸ Commission européenne (1997). - Communication de la Commission sur la promotion du rôle des associations et fondations en Europe. - Bruxelles : Commission européenne.

compte par les institutions qui cherchent à créer un espace public européen par la multiplication des débats publics dont le dernier, justement, porte sur une constitution, censée fonder une culture civique commune. La seconde émerge au grand jour à travers le débat sur la Turquie. La première est plus surprenante. C'est pourquoi nous allons nous y attarder.

Spirale régressive : idéologie des élites contre nostalgie des exclus

Les processus socioculturels servant généralement à expliquer la crise démocratique sont beaucoup plus ambivalents qu'on ne le dit généralement. Dès lors, le diagnostic de la crise démocratique de l'Union est partiel et les solutions envisagées forcément insuffisantes. Or, nous vivons dans une société réflexive, il est donc nécessaire d'ouvrir un débat sur la crise de la démocratie européenne qui ne se limite pas, comme c'est le cas actuellement, aux solutions envisagées, mais qui remette en cause les présupposés mêmes de la crise. Pour apporter notre contribution au débat - et non pour le clore - nous allons revenir sur la question de l'espace public. Pour beaucoup l'espace public national est moribond : les médias manipulent l'opinion publique tandis que la montée de l'individualisme conduit les citoyens à se détourner des affaires publiques. Rien n'est plus faux. Dix années de recherche montrent que l'espace public national est vivant⁹, que se reporte sur l'action associative, un nouveau militantisme qui se détourne des partis traditionnels. Dès lors, comment expliquer la crise démocratique des nations européennes ? Pour comprendre notre hypothèse, il faut faire l'effort de saisir la logique de fonctionnement du « moteur à quatre temps » de la

⁹ Dacheux E. (2004). – L'impossible défi : la politique de communication de l'Union européenne. – Paris : CNRS éditions.

démocratie (tableau 1) et garder en mémoire le schéma N°2 qui distingue les quatre espaces du politique : espace domestique, espace civil, espace public et espace politique.

TABLEAU 1

Le moteur à quatre temps de la démocratie

Utopie et idéologie

Dans le langage courant, l'utopie est associée à une chimère aussi inaccessible qu'inoffensive. Aujourd'hui, au nom des crimes staliniens, l'utopie est dévalorisée car assimilée à la volonté dangereuse de faire table rase du passé. Pourtant, l'utopie ne doit pas être confondue avec l'une de ses manifestations concrètes. Principe d'espérance et dénonciation de l'ordre politique établi (Riot-Sarcey, 1998), l'utopie est un formidable outil de mobilisation politique. A ce titre, l'utopie est l'un des moteurs de l'action collective et, plus généralement, de l'action politique.

Lorsqu'il est employé dans la vie de tous les jours, le mot idéologie renvoie à une image négative : des idées politiques partielles et partiales qui cherchent à manipuler l'opinion. L'inventeur de ce mot est un français, A.C. Destutt de Tracy qui, en 1801, a publié « Idéologie » terme qui, dans son esprit, signifiait étude scientifique de la formation des idées. En science politique, l'idéologie, possède une autre définition : une vision politique du monde.

Selon P. Ricoeur (1997), l'idéologie et l'utopie sont des structures ternaires qui se répondent et s'opposent. A un premier niveau, qu'il nomme pathologique, l'idéologie est une dissimulation, une distorsion de la réalité, tandis que l'utopie est une fuite hors de la réalité. A un second niveau, l'idéologie a pour fonction de légitimer l'autorité établie, au risque d'une distorsion de la réalité. Risque que combat l'utopie, puisqu'elle décrédibilise l'autorité. A un troisième niveau, l'idéologie est une matrice de l'intégration sociale, alors que l'utopie est une forme de subversion sociale. Il s'agit bien de penser une tension, un équilibre instable, à chacun de ces trois niveaux. La recherche de l'équilibre entre utopie et idéologie fortifie la démocratie, mais si le déséquilibre est trop fort, la démocratie vacille. C'est alors que surgissent la nostalgie et le mythe...

Nostalgie et Mythe

La nostalgie et l'utopie contestent l'ordre présent. Mais si l'utopie est un projet tourné vers le futur qui s'enracine dans le passé, la nostalgie, elle, représente un rejet du présent tout entier tourné vers le passé. En effet, si la nostalgie est, d'un point de vue étymologique, le mal du retour, elle est aussi, enseigne le Trésor de la langue française, un trouble pathologique qui, au dix-neuvième siècle, signalait « *le regret mélancolique d'une chose, d'un état, existence que l'on a eue ou connue, désir d'un retour vers le passé* ».

Dans son acception coutumière, le mythe se présente comme un récit fabuleux, mettant en scène des êtres surnaturels (dieux, démons, héros). En 1957, R. Barthes reprend à C. Lévy Strauss l'idée d'un lien entre mythe et idéologie*. Pour lui, le mythe est une opération symbolique qui vise à maintenir une idéologie en la naturalisant « *L'élaboration d'un système sémiologique second va permettre au mythe d'échapper au dilemme : acculé à dévoiler ou à liquider le concept, il va le naturaliser. Nous sommes ici au principe même du mythe : il transforme l'histoire en nature* » (p. 237). [...] « *Or cette démarche, c'est celle-là même de l'idéologie bourgeoise* » (p. 251).

Le mythe est une sécrétion de l'idéologie qui vise à maintenir les choses en l'état. Il permet donc de combattre la nostalgie qui est elle-même d'autant plus forte que l'utopie est faible.

Dimension utopique du mythe et dimension mythique de l'utopie

Toute utopie possède une dimension mythique qui vise à faire croire que l'avenir souhaitable est déjà une réalité désirable. C'est ce que Ricoeur nomme « pathologie » de l'utopie. De même, la force du mythe tient en ce qu'il possède une dimension utopique. Il ne parvient à naturaliser le présent qu'en valorisant et explicitant des promesses actuelles. C'est pourquoi, le mythe est souvent investi par des militants qui cherchent à prendre au mot les promesses qu'il contient. Cette double polarité est généralement bénéfique : elle relie l'utopie au présent et ouvre le mythe à l'avenir. Mais elle peut être aussi dangereuse lorsque le mythe devient si puissant qu'il rallie à lui une forte énergie militante qui, s'épuisant à faire advenir les promesses du mythe, ne construit pas une utopie alternative. Dès lors, ceux qui ne se retrouvent pas dans le mythe sont condamnés à désertir l'espace public et/ou à céder aux sirènes de la nostalgie.

Quatre temps

Le conflit intégrateur entre utopie et idéologie dynamise la démocratie, l'utopie d'aujourd'hui ayant vocation à devenir l'idéologie de demain. Mais si l'utopie disparaît, elle est remplacée, dans l'ordre symbolique, par la nostalgie. Elle se voit alors combattue par le mythe. Tels sont les quatre pistons symboliques de la démocratie.

*« *Mais la valeur intrinsèque attribuée au mythe provient de ce que les événements, censés se dérouler à un moment du temps, forment une structure permanente. Celle-ci se rapporte simultanément au passé, au présent et au futur. Une comparaison aidera à préciser cette ambiguïté fondamentale. Rien ne ressemble plus à la pensée mythique que l'idéologie politique. Dans nos sociétés contemporaines, peut-être que celle-ci a-t-elle seulement remplacée celle-là* ». ¹ (Levi-Strauss, 1974, p. 228-231).

Tableau N°2

LES ESPACES DU POLITIQUE

DENOMINATIONS THEORIQUES	LIEUX EMPIRIQUES
Espace domestique	Foyer
<i>Espace civil</i> (Espace de médiation sociale qui rattache l'espace domestique à l'espace public)	Collectif associatif
Espace public (Espace de médiation politique)	Télévision
<i>Espace de médiation institutionnelle</i> (Espace qui rattache l'espace politique à l'espace public)	Conseil local de développement
Espace politique (espace de la décision politique)	Conseil des ministres

Selon notre analyse, les démocraties de l'Union sont rentrées dans une spirale régressive : le conflit intégrateur entre utopie et idéologie laisse place, peu à peu, à un antagonisme destructeur entre mythe et nostalgie. Expliquons-nous. Dans les démocraties

européennes, l'espace public est bien portant, mais l'espace politique et l'espace civil sont malades. Dans l'espace politique, les élites ne parviennent plus à penser, depuis la chute du communiste, une alternative au libéralisme. Elles s'affrontent sur les variantes possibles de l'idéologie (de l'ultra libéralisme au libéralisme social), variantes qui ne sont pas du tout équivalentes, mais qui ne constituent aucunement une alternative à cette idéologie. Dès lors, dans l'espace civil, une partie des citoyens, celle qui se trouve exclue de l'espace public, celle que l'on nomme parfois, dans le langage du travail social, « public cible » celle qui, en un mot, est broyée par le système en place, ne trouve plus d'offre politique pouvant lui offrir un avenir. Dès lors, elle se retire de l'espace public et/ou se réfugie dans une nostalgie d'un temps idéalisé où le chômage et la mondialisation n'existaient pas. Cette nostalgie devient xénophobe car elle compense l'insécurité économique par la sécurité identitaire. Du coup, elle est combattue, à bon droit, par les élites. Faute d'utopie, ces dernières proposent un avenir mythique. Tout est alors prêt pour un mortel pas de deux : la nostalgie xénophobe sert de repoussoir au mythe libéral qui lui-même renforce la nostalgie xénophobe. Cette spirale régressive est, pour l'instant, freinée par une dynamique militante qui conteste et agit, qui préserve une contestation démocratique nationale tout en réparant le tissu social de proximité. Dans cette valse contrariée, l'Union européenne n'est pas purement spectatrice. D'une part, faute d'un espace public européen, rien ne vient freiner la spirale régressive entre les élites européennes et les citoyens européens les plus défavorisés. La crise est donc bien plus profonde à l'échelle de l'Union qu'à celle de la nation. D'autre part, c'est l'Union qui forge le mythe libéral dans la mesure où ce dernier ne peut plus, idéologie de l'ouverture mondiale des marchés oblige, être strictement national. C'est donc un mythe européen, celui de la « société d'information » qui s'oppose à la nostalgie xénophobe. Or, ce mythe possède

la particularité de conjuguer idéologie libérale, déterminisme technologique et dimension utopique (celle de l'universalisme rationnel des Lumières). Cette dimension utopique est d'ailleurs si forte que nombreux sont les militants qui prennent les vessies du mythe pour les lanternes de l'utopie. Pourtant, la genèse de ce projet montre qu'il n'incarne pas une nouvelle utopie européenne, mais européenise une idéologie américaine¹⁰. Parce que cette idéologie globale n'est pas combattue par une utopie européenne, ceux qui ne veulent ni ne peuvent se brancher sur la toile n'ont d'autres choix que de se détourner de l'espace public et/ou de se rassurer dans les bras nauséabonds de la nostalgie.

Dynamique revitalisante : utopie et débat public

Comme la communication, le jeu démocratique est souvent ambivalent. Le pire n'est jamais sûr. En même temps que la valse mortelle, l'orchestre européen donne un tango de l'espoir. Certes la cacophonie agresse les oreilles et explique bien des condamnations définitives, mais la musique compte moins, en la matière, que le dynamisme des danseurs : l'utopie constitutive de l'Europe ne s'est pas évaporée. Mieux, les débats publics menés au sein de la société civile peuvent en faire surgir une nouvelle. Premier point, l'utopie pacifiste qui a permis de dépasser l'idéologie militariste pour construire l'Union européenne, n'est pas désintégrée. Même si, mécaniquement, les générations qui ont connu la guerre disparaissent, le désir de paix reste présent dans les mémoires collectives. On l'a vu encore lors des manifestations contre l'intervention américaine en Irak ou lors des

¹⁰ Réseaux (2000). – Questionner la société de l'information. – Réseaux, N°101.

Monnoyer L. (2004). – « Les errances de la société de l'information européenne ». – Montpellier : actes du 14 iem congrès de la SFSIC.

commémorations du soixantième anniversaire de la libération des camps. Simplement, la paix ne structure plus une utopie pleine et entière, elle compose l'une des lignes de force de l'idéologie libérale : le commerce plutôt que la guerre. Deuxième point, la naissance d'une nouvelle utopie est possible. Les réseaux de la société civile s'organisent à l'échelle de l'Union (plate-forme des ONG sociales, Lobby européen des femmes, Forum permanent de la société civil, etc.). A cette échelle, ils confrontent leurs points de vue et parviennent souvent à définir des projets politiques européens alternatifs. Pour l'instant, ces derniers sont sectorisés (l'Europe sociale, l'Europe de l'égalité homme-femme, l'Europe participative, etc.). Toutefois, les espaces interassociatifs qui se sont constitués à l'occasion des débats publics européens ont favorisé une convergence de ces propositions, spécialisées et éparses, dans des projets globaux et cohérents. Un scénario optimiste voudrait que le mouvement se prolonge de la manière suivante. Tout d'abord, la poursuite du débat public européen amplifie le mouvement de convergence amorcé au sein des réseaux civiques habitués à travailler avec les institutions européennes. Il conduit, également et dans le même temps, les mouvements sociaux altermondialistes européens à dépasser le stade de l'opposition pour celui de l'élaboration de véritables contre propositions. Ce double mouvement fait, dans un deuxième temps, émerger des espaces civils européens concurrents et des utopies européennes contradictoires. Troisième temps, ce dynamisme et cette passion propre à la société civile soutiennent l'intérêt médiatique, politique et citoyen pour les débats publics européens. En retour, ces derniers amplifient les discussions autour de la définition d'une utopie européenne. Quatrième temps, cette lente connexion des différentes arènes encourage, d'une part, la confrontation des multiples éléments utopiques et, favorise, d'autre part, la constitution d'un embryon d'espace public européen. Cet espace public

européen naissant, cinquième temps, donne de l'ampleur aux débats contradictoires autour de l'utopie européenne. Utopie qui sixième et dernier temps, se voit reprise dans l'espace politique. La tension entre utopie et idéologie structure alors tous les espaces du politique et met fin à la valse mortelle entre mythe et nostalgie. Ainsi, le renforcement de la démocratie européenne (création d'un espace public européen) fortifierait les Etats-nations (le conflit entre utopie et idéologie intégrant les couches défavorisées à l'espace public) dont le redressement renforcerait la démocratie européenne, etc.

Poursuivre le débat

Au fond, nous défendons une idée simple sur le fond, mais complexe dans l'énoncé : le débat public européen est plus important que le résultat des discussions, mais moins important, cependant, que la naissance d'une nouvelle utopie européenne. Cette dernière se forgera peut être dans réseaux associatifs européens thématiques qui se rencontrent aujourd'hui au sein de structures transversales (Forum permanent de la société civile européen, Forum social européen, etc.). En attendant cette cristallisation éventuelle que nul ne peut imposer, il convient de prolonger le débat public européen. La sensibilisation, large mais partielle¹¹, que permet le débat sur le TC ne suffit pas. L'Union européenne reste, pour la majorité des citoyens, toujours aussi lointaine et incompréhensible. C'est pourquoi, quel que soit le résultat des discussions, le débat public européen doit se poursuivre. Se poursuivre par l'organisation d'un vaste débat sur l'adhésion de la Turquie. Oui, ce débat est

¹¹ Un tiers des citoyens européens n'avaient pas, en novembre 2004, après plus de 16 mois de débats, entendu parler du Traité constitutionnel.

passionnel et peut amplifier les propos xénophobes. Mais, sans aucune préparation, il hante déjà les discussions sur le TC, pénètre la sphère domestique et se développe dans les espaces civils. On peut parier sur l'extinction progressive de ce débat spontané. On peut aussi souligner l'intérêt que beaucoup auront à souffler sur les braises. Laisser la xénophobie se développer, seule et sans entrave, sur les peurs légitimes des citoyens, est plus facile mais - oh combien ! - plus dangereux que d'apprendre à écouter ces peurs. La mise en place d'un débat public fait surgir craintes et angoisses, mais elle permet aussi, et en même temps, de les apaiser et/ou de les combattre. La question de l'identité culturelle ne doit pas rester « *le cadavre dans le placard de l'Europe* »¹², mais imprégner le débat public européen d'une passion nouvelle qui nourrira l'intérêt des citoyens. Le débat sur le Traité constitutionnel n'est pas le premier débat européen. Il ne doit pas être le dernier.

¹² Wolton D. (2005). – Il faut sauver la communication. – Paris : Flammarion.